

// VIE ASSOCIATIVE

## UN MAILLAGE ASSOCIATIF REMARQUABLE

La ville de Fontainebleau accueille, accompagne et soutien de nombreuses associations qui œuvrent dans les secteurs de l'Environnement, du Sport, de l'Enseignement, de la Jeunesse, de la Culture, de la Solidarité, du Patrimoine...



La vitalité et la diversité du maillage associatif de Fontainebleau participe à son dynamisme et son rayonnement. Les associations sont également un élément majeur de notre pacte républicain. Elles favorisent l'épanouissement de chacun au service d'un projet collectif, sollicitent l'engagement personnel, contribuent au dialogue et créent des liens entre les citoyens. Les associations bellifontaines regroupent un nombre important de bénévoles qui sont ainsi des acteurs clés du mieux vivre ensemble.

### // VOUS ANIMEZ UNE ASSOCIATION ? VOICI COMMENT LA VILLE PEUT VOUS AIDER !

Trouver une salle pour vos activités



### —// LA MAISON DES ASSOCIATIONS, UN ESPACE DE VIE, OUVERT À TOUS

C'est pour encourager ce maillage associatif remarquable et lui donner les moyens d'agir que la municipalité met un bâtiment à disposition des associations. Cet espace d'activités vivant est à la fois fédérateur et vitrine des différents savoir-faire des associations bellifontaines.

Certaines salles, spécialement équipées permettent aux associations de tenir leurs assemblées, des réunions de travail, etc.

D'autres activités y sont pratiquées comme le bridge, les échecs, l'apprentissage de langues, des ateliers culinaires, le théâtre, le yoga, le Tai chi, la danse, le chant, la musique, etc.

### // CONTACT :

#### // Maison des associations

6 rue du Mont Ussy  
77300 Fontainebleau

Tél.: [01 60 57 06 04](tel:0160570604)

Courriel : [masa@fontainebleau.fr](mailto:masa@fontainebleau.fr)

En complément de la Maison des associations, d'autres lieux sont accessibles, sous conditions, comme le Théâtre municipal, des équipements sportifs, le centre de loisirs de la Faisanderie, le Conservatoire de musique et d'Art dramatique, l'Atelier à la Médiathèque « Charité Royale », le Salon d'Honneur ou la salle des Assemblées de l'Hôtel de Ville, la voie publique...

**Votre demande d'utilisation de salle doit être effectuée auprès du service de la vie associative**

: [democratielocale@fontainebleau.fr](mailto:democratielocale@fontainebleau.fr)

Attention, des délais sont nécessaires pour instruire votre demande, et en cas de réponse favorable, une convention de mise à disposition devra être signée entre la Ville et la direction de l'association.

## Demande de subventions et/ou d'aide matérielle



La ville de Fontainebleau apporte son soutien aux associations notamment par le biais de subventions. Elle le fait sur la base de critères tels le nombre d'adhérents, le rythme des activités, la vie statutaire, l'équilibre financier, l'accès des publics les plus larges aux actions proposées, la contribution des associations à l'animation de la ville...

// [En savoir plus sur les subventions](#)

Le dossier de demande de subvention peut aussi être utilisé pour formuler une demande d'aide logistique : demande de prêt, de mise à disposition de matériel.

(Exemples : barrières, chaises, panneaux d'exposition, plateau avec tréteaux, tables, sonorisation avec micro, d'impression d'affiches ou de flyers...).

## Communiquer et faire connaître ses activités, ses besoins



// Vous pouvez transmettre votre actualité, l'agenda prévisionnel de vos actions et événements au service communication et solliciter un relais sur le site internet de la Ville, l'application Fontainebleau ma ville, les réseaux sociaux, ou dans le Journal Le Bellifontain... en écrivant à [communication@fontainebleau.fr](mailto:communication@fontainebleau.fr).

// Vous pouvez inscrire (ou vérifier l'inscription) de votre association dans l'annuaire gratuit de [HelloAsso.fr](#) qui est relayé sur le site de la Ville

// Vous pouvez utiliser le site gouvernemental [Jeveuxaider.gouv.fr](#) pour lancer un appel et recruter de nouveaux bénévoles

// Dans le cadre de l'organisation d'un événement exceptionnel, vous pouvez solliciter le renfort et l'engagement bénévole des [Bellifontains solidaires](#) (Réserve citoyenne de la Ville de Fontainebleau).

## Participer au Forum annuel des associations



L'événement se déroule chaque année le samedi qui suit la rentrée scolaire.

## Boîte à outils des associations du territoire



Voici une sélection de liens utiles pour vous aider à créer et développer vos activités :

// [Création d'une association](#) (toutes les infos)

// [Création d'une association](#) (démarches en ligne)

// [Déclaration initiale](#) (déclaration au greffe)

// [Site officiel de l'administration française](#) (Associations, formalités, fonctionnement, financement, fiscalité...)

// [Site du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse](#) (Démarches, guides juridique et fiscal, documentation...)

// [Site France Bénévolat, antenne de Seine-et-Marne](#) (Point et structure d'appui à la vie associative (PAVA))

## // VOUS SOUHAITEZ DÉCOUVRIR LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE ?

### Annuaire des associations

+

> Consultez l'annuaire des associations bellifontaines via HelloAsso, [en cliquant sur ce lien](#).

### Visiter le Forum des associations (premier samedi après la rentrée)

+

// [Consulter la liste des associations participantes au Forum des associations 2023](#).

// [Consulter la liste des associations participantes au Forum des associations 2024](#).

// [Consulter la liste des associations participantes au Forum des associations 2025](#).

### Participer et s'engager dans la vie associative

+

Accédez à la Plateforme [JeVouxAider](#) et découvrez les associations de votre territoire qui ont besoin de vous !

## →// DANS CETTE RUBRIQUE

### Vie citoyenne

---

#### Les Bellifontains solidaires

---

#### La Journée citoyenne

---

#### Subventions

---

→// RENDEZ-VOUS //



Quand l'art urbain devient un geste solidaire.

EXPOSITION

du 28 novembre ▶ TOUTES LES DATES janvier 2026

VERNISSAGE & LIVE PERFORMANCE

// ALLER PLUS LOIN //

6 décembre : 13h - 19h

Fontainebleau

